



LE PARTAGE DES VALEURS

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12

Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS

Association Loi 1901

Siège social : 12 rue des Odebert – 89 200 AVALLON

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIÉS

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOUEY
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

SARL ETC AUDIT

SARL AU CAPITAL DE 225 000 € • SIÈGE SOCIAL : PLACE DE L'EUROPE - 89000 ST GEORGES-SUR-BAULCHE
SIRET 493 539 944 00014 • APE 6920 Z • 493 539 944 R.C.S. AUXERRE • N° T.V.A. U.E. FR 10 493 539 944

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**
André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëticia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

**ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE EN
AVALONNAIS**
12 Rue des Odebert
89200 AVALLON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025**

A l'assemblée Générale de l'ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE EN
AVALONNAIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous
avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ENFANCE ET JEUNESSE
EN AVALONNAIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au
présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes
comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat
des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du
patrimoine de l'Association ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALONNAIS à la fin de cet
exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables
en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et
appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la
partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes
annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les fournisseurs et la trésorerie : Nous avons analysé par sondage les enregistrements comptables se rapportant à l'enregistrement des factures fournisseurs et à l'enregistrement des pièces bancaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

SARL ETC AUDIT



LE PARTAGE DES VALEURS

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à St-Georges-sur-Baulche,
le 29 Avril 2026

Signature
numérique de
LAETITIA
COURVOISIER
Date : 2026.04.29
12:25:34 +02'00'

Le Commissaire aux comptes
ETC AUDIT,
Représentée par Laetitia
COURVOISIER

SARL ETC AUDIT

A C T I F	Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois			31/12/2024 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	25 405,80	-20 657,49	4 748,31	8 085,68
Immobilisations Corporelles				
Terrains	157 270,00		157 270,00	157 270,00
Constructions	5 479 916,46	-2 374 360,27	3 105 556,19	3 233 680,86
Installations techniques matériel et outillage	109 545,83	-79 026,37	30 519,46	16 532,54
Autres	539 137,02	-447 783,08	91 353,94	135 192,83
Immobilisations corporelles en cours	17 414,19		17 414,19	7 306,69
Immobilisations Financières				
Autres titres Immobilisés	17 136,00		17 136,00	16 686,00
Prêts	1 685,81		1 685,81	
Autres	36 916,57		36 916,57	32 938,92
TOTAL I	6 384 427,68	-2 921 827,21	3 462 600,47	3 607 693,52
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				6 360,00
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	514 032,88	-105 500,00	408 532,88	-63 717,90
Autres	9 310,00		9 310,00	8 777,14
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	570 989,12		570 989,12	585 943,70
Disponibilités				
Disponibilités	2 173 833,02		2 173 833,02	2 920 814,06
Charges Constatées d'Avance	4 835,47		4 835,47	5 424,21
TOTAL III	3 273 000,49	-105 500,00	3 167 500,49	3 463 601,21
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL IV				
TOTAL GENERAL	9 657 428,17	-3 027 327,21	6 630 100,96	7 071 294,73

PASSIF		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
Fonds Associatifs			
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)			
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)		376 107,81	376 107,81
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires et réglementées			
Réserves réglementées		3 434 943,82	3 434 943,82
Report à nouveau (gestion non contrôlée)			
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		97 223,00	97 223,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		-321 748,23	46 751,37
Fonds associatif avec droit de reprise			
Fonds associatif avec droit de reprise		40 000,00	40 000,00
Résultats sous contrôle tiers financeurs			
Résultats sous contrôle tiers financeurs		755 530,81	708 779,44
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		16 850,00	20 250,00
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		61 104,32	47 703,59
Droits des propriétaires (Commodats)			
TOTAL I		4 460 011,53	4 771 759,03
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL II			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		51 646,00	69 752,00
TOTAL III		51 646,00	69 752,00
Fonds Dédiés			
TOTAL IV			
Dettes			
Emprunts Obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 071 812,56	1 192 316,37
Emprunts et dettes financières divers			
Emprunts et dettes financières divers		1 026,44	1 108,11
Avances et acomptes recus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		203 662,79	164 178,33
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		838 902,40	870 829,09
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			864,00
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)		3 039,24	487,80
TOTAL V		2 118 443,43	2 229 783,70
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion Passif			
Ecart de conversion Passif			
TOTAL VI			
TOTAL GENERAL		6 630 100,96	7 071 294,73

Compte de résultat

EJA TOUS SERVICES

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation							
Ventes de marchandises							
Production vendue (biens)		3 637,25	0,05	1 565,77	0,02	2 071,48	132,30
Production vendue (services)				3 764,75	0,05	-3 764,75	-100,00
Chiffre d'affaire		3 637,25	0,05	5 330,52	0,07	-1 693,27	-31,77
Production stockée							
Production immobilisée		7 223 176,79	100,00	7 395 614,63	100,00	-172 437,84	-2,33
Subventions d'exploitation		9 400,00	0,13	15 333,36	0,21	-5 933,36	-38,70
Reprises/prov. & amort, transf. de charge		33 258,00	0,46	27 107,00	0,37	6 151,00	22,69
Autres produits		50 384,68	0,70	15 329,99	0,21	35 054,69	228,67
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		7 319 856,72	101,34	7 458 715,50	100,85	-138 858,78	-1,86
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stocks							
Achat de matières premières et autres							
Autres achats et charges externes		1 672 498,51	23,15	1 761 841,31	23,82	-89 342,80	-5,07
Impôts, taxes et versements assimilés		411 758,06	5,70	405 583,51	5,48	6 174,55	1,52
Salaires et traitements		3 791 414,22	52,49	3 539 417,38	47,86	251 996,84	7,12
Charges sociales		1 383 828,82	19,16	1 292 937,13	17,48	90 891,69	7,03
Dotation		263 735,02	3,65	249 313,73	3,37	14 421,29	5,78
Autres charges		139 809,53	1,94	146 279,79	1,98	-6 470,26	-4,42
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II		7 663 044,16	106,09	7 395 372,85	100,00	267 671,31	3,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-343 187,44	-4,75	63 342,65	0,86	-406 530,09	-641,80
Opération en commun							
Bénéfice attribué, perte transférée Total III		256 238,45	3,55			256 238,45	
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV		-256 238,45	-3,55			-256 238,45	
OPÉRATION EN COMMUN							
Produits financiers							
Produits financiers de participations							
Autres valeurs mob., créances d'actif im.							
Autres intérêts et produits assimilés		7 164,33	0,10	8 502,24	0,11	-1 337,91	-15,74
Reprises/provisions et transfert de char							
Différences positives de change							
Produits net/cession des V.M.P		990,65	0,01	206,52	0,00	784,13	379,69
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V		8 154,98	0,11	8 708,76	0,12	-553,78	-6,36
Charges financières							
Charges financières		30 349,04	0,42	33 653,06	0,46	-3 304,02	-9,82
Autres charges financières							
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI		30 349,04	0,42	33 653,06	0,46	-3 304,02	-9,82
RESULTATS FINANCIERS		-22 194,06	-0,31	-24 944,30	-0,34	2 750,24	-11,03
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS		-365 381,50	-5,06	38 398,35	0,52	-403 779,85	-1 051,56
Produits exceptionnels							
Sur opération de gestion				9 758,68	0,13	-9 758,68	-100,00
Sur opération en capital		58 348,00	0,81	28 700,00	0,39	29 648,00	103,30
Reprises/provisions et transfert de char							
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII		58 348,00	0,81	38 458,68	0,52	19 889,32	51,72
Charges exceptionnelles							
Sur opération de gestion				5 181,66	0,07	-5 181,66	-100,00
Sur opération en capital				545,03	0,01	-545,03	-100,00
Dotation aux amortissements et aux prov.		13 400,73	0,19	23 554,97	0,32	-10 154,24	-43,11
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII		13 400,73	0,19	29 281,66	0,40	-15 880,93	-54,24
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		44 947,27	0,62	9 177,02	0,12	35 770,25	389,78
Participation des salariés							
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX							
Impôts sur les bénéfices		1 314,00	0,02	1 376,00	0,02	-62,00	-4,51
TOTAL X		1 314,00	0,02	1 376,00	0,02	-62,00	-4,51
PRODUITS		7 642 598,15	105,81	7 505 882,94	101,89	136 715,21	1,82
CHARGES		7 964 346,38	110,26	7 459 683,57	100,87	504 662,81	6,77
SOLDE INTERMÉDIAIRE		-321 748,23	-4,45	46 199,37	0,62	-367 947,60	-796,43
Total XI							
Eng.à réaliser sur ressources affectés							
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs				-552,00	-0,01	552,00	-100,00
TOTAL XI				-552,00	-0,01	552,00	-100,00
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-321 748,23	-4,45	46 751,37	0,63	-368 499,60	-788,21

Compte de résultat

EJA TOUS SERVICES

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
CONTRIBUTIONS							
CONTRIBUTIONS							

Principaux reclassements opérés

Nature de l'opération	Ancienne présentation	Nouvelle présentation
Quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat	Produits exceptionnels (777)	Produits d'exploitation (74)
Produits de cession d'immobilisations	Produits exceptionnels (775)	Produits d'exploitation (75)
Valeur comptable des immobilisations cédées	Charges exceptionnelles (675)	Charges d'exploitation (65)
Remboursements de charges de personnel	Transferts de charges (791)	Diminution des charges de personnel (64)
Refacturations diverses	Transferts de charges	Produits d'exploitation (70 ou 75)

Résultat exceptionnel

Conformément au PCG (art. 513-5), seuls les événements majeurs et inhabituels sont maintenus en résultat exceptionnel.

Sur le présent exercice, il a été considéré comme répondant à la définition d'un événement majeur et inhabituel, le remboursement de Taxe sur les Salaires obtenu au titre des exercices 2022 à 2024 pour un montant total de 58.348 €.

Suppression des transferts de charges

Les produits précédemment enregistrés en transferts de charges sont désormais comptabilisés selon leur nature :

- subventions d'exploitation (74) ;
- autres produits de gestion courante (75) ;
- diminution de charges (classe 64).

Précisions sur les modes et méthodes d'évaluation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les règles concernant la définition et la comptabilisation des immobilisations sont appliquées le cas échéant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les durées retenues jusqu'à présent sur les différents biens immobilisés sont cohérentes avec leur durée d'utilisation prévisible, et n'ont donc pas été modifiées.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Comptabilisation de la provision de Congés payés

Rappel : Depuis 2004, la variation de provision congés payés est comptabilisée en charges alors que pour les exercices précédents elle était comptabilisée en dettes.

MOUVEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SUR L'EXERCICE :

<u>Valeurs brutes</u>	2024	+	-	2025
Immobilisations incorporelles	25 406			25 406
Immobilisations corporelles	6 238 140	94 518	46 790	6 285 869
Immobilisations financières	49 625	9 061	2 948	55 738
Immobilisations en cours	7 307		7 307	0
total :		103 579	57 045	

MOUVEMENTS SUR AMORTISSEMENTS SUR L'EXERCICE :

<u>Amortissements</u>	2024	+	-	2025
Immobilisations incorporelles	17 320	3 337		20 657
Immobilisations corporelles	2 695 464	245 246	39 541	2 901 170
Immobilisations financières	0			0
total :		248 583	39 541	

NOTES COMPLEMENTAIRES

Provision indemnités fin de carrière

Les indemnités à verser au personnel à l'occasion de leur départ en retraite donnent lieu à provisionnement. Il a été comptabilisé en provision le montant, charges sociales comprises, des indemnités à verser aux salariés qui atteindront l'âge légal de départ en retraite dans les 5 ans à venir (provision étalée sur le nombre d'année restant avant le départ en retraite) compte tenu d'un départ en retraite compris entre 62 et 64 ans selon l'âge des salariés (suite à la réforme des retraites de 2023).

Le montant des indemnités provisionnées au 31/12/2025 s'élève ainsi à 51 646 € contre 69 752 € au précédent bilan (sur l'exercice, reprise de provision de 33 258 € suite au départ en retraite d'une salariée, et dotation de 15 152 € pour actualisation de la provision)

Engagements reçus

L'emprunt de 2.000.000 € souscrit le 18/12/2014 pour le financement de la maison d'Enfants d'Avallon (capital restant dû au 31/12/2025 : 960 000 €) est garanti par une Caution solidaire du Conseil Départemental de l'Yonne à hauteur de 100 % de l'emprunt.

Etat des dettes	Montan brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes Ets de crédits	1 071 811	120 910	487 952	462 949

Valorisation des contributions volontaires en nature

Les heures de bénévolat réalisées par les membres du Bureau de l'association ont été estimées à 311 heures, soit, sur la base d'une valorisation de 16 € / heure, un montant de 4.976 € comptabilisé en Contributions Volontaires en Nature.

Autres informations

Suite à réclamation, un dégrèvement de taxe sur les salaires a été accordé par l'Administration fiscale au titre des années 2022 à 2024 pour un montant de 58.349 €, comptabilisé en produits exceptionnels.

VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	376 108 €				376 108 €
Réserves Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	3 434 944 €				3 434 944 €

Report à nouveau Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales et sous gestion contrôlée	708 779 €		393 330 €	346 578 €	755 531 €
Subvention d'investissement	20 250€			3 400 €	16 850 €

MOUVEMENTS SUR FONDS DEDIES

Néant

Ventilation du résultat comptable 2025

EQUIPE MOBILE	87 691,57 €
EX ACC AF	- 8 996,20 €
EXP ACC	- 18 332,18 €
SEPAD	- 56 487,56 €
PADA	25 493,96 €
LGC	- 39 162,05 €
MEP	7 261,97 €
EVAL	- 165 814,29 €
SADA	- 101 557,99 €
UAA	- 51 845,46 €
TOTAL EXPLOITATION	- 321 748,23 €